

# Plan de cours

## Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS) - MTQ

### Objectif :

- Former les inspecteurs afin qu'ils puissent détecter les défauts et déterminer leur importance selon le système d'évaluation des dommages, proposer des activités d'entretien pour remettre en bon état les éléments endommagés et prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des usagers;
- Expliquer le fonctionnement des modules *inspection* et *planification des travaux* du système ministériel de gestion des systèmes électrotechniques (GSE);
- Expliquer le fonctionnement du module *inspection* du système ministériel de gestion des structures de signalisation (GSS-6029).

<b>Durée</b>	3 jours incluant l'examen	<b>Attestation</b>	Oui – structures de signalisation et/ou systèmes électrotechniques
<b>Préalable</b>	Avoir suivi et réussi les formations suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Inventaire des systèmes électrotechniques (GSE)</li><li>- Inventaire des structures de signalisation (GSS)</li></ul> <u><a href="#">Voir la section Attestations de formations plus bas</a></u>	<b>Clientèle visée</b>	Ingénieurs et techniciens du domaine des structures ayant à réaliser des inspections de structures électrotechniques ou de structures de signalisation
<b>Examen</b>	Durée 45 min	<b>Approche pédagogique</b>	Présentation en salle
<b>Particularité</b>	Les cellulaires et autres appareils électroniques sont interdits		
<b>Matériel nécessaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manuel d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (fourni);</li><li>• Aide en ligne des systèmes ministériels de gestion GSE et GSS-6029 (fournie).</li></ul>		

# Plan de cours

## Description du cours

Le programme d'inspection des structures électrotechniques et des structures de signalisation a pour but de détecter les défauts qui affectent leurs éléments afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la route et protéger le capital investi.

Il consiste essentiellement à réaliser, à intervalles réguliers, une inspection rigoureuse de toutes les structures électrotechniques et les structures de signalisation. Ces inspections réalisées par des inspecteurs qualifiés permettent d'identifier les structures dont le comportement est déficient et de recueillir toute l'information nécessaire à la planification des travaux de réparation.

Contenu : programme d'inspection; système d'évaluation des dommages; identification des défauts qui affectent les éléments structuraux; systèmes ministériels de gestion GSE et GSS-6029.

## Attestations de formation

Pour obtenir l'attestation de formation *Inspection des systèmes électrotechniques*, il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- Inventaire des systèmes électrotechniques;
- Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation.

Pour obtenir l'attestation de formation *Inspection des structures de signalisation*, il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- Inventaire des structures de signalisation;
- Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation.

Il est possible d'obtenir les 2 attestations si les deux formations d'inventaires ont été suivies et réussies.

## Pour information :

Isabelle Boucher  
Direction générale des structures  
(418) 643-0800 poste 24257  
[formation.930@transports.gouv.qc.ca](mailto:formation.930@transports.gouv.qc.ca)